



La lettre du Collège de France

39 | mars 2015
La Lettre n° 39

L'Institut des civilisations du Collège de France

Serge Haroche



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/1926>

DOI : [10.4000/lettre-cdf.1926](https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.1926)

ISSN : 2109-9219

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2015

Pagination : 3

ISSN : 1628-2329

Référence électronique

Serge Haroche, « L'Institut des civilisations du Collège de France », *La lettre du Collège de France* [En ligne], 39 | mars 2015, mis en ligne le 01 août 2015, consulté le 17 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/1926> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.1926>

Tous droits réservés

L'Institut des civilisations du Collège de France

Depuis ses origines, le Collège de France s'est attaché à l'étude des civilisations qui ont, d'une manière directe ou indirecte, influencé la nôtre. Les mondes grec et romain auxquels la Sorbonne se consacrait déjà ont été bien représentés dès les débuts par de nombreuses chaires. À côté d'elles ont été créés très tôt des enseignements d'Hébreu et d'Arabe, puis d'Araméen et d'autres langues sémitiques, en même temps que se développait l'étude du monde islamique. L'étude de l'Égypte ancienne est entrée avec Champollion au Collège, il y a près de deux siècles, bientôt suivie par celle de la Mésopotamie antique. Les chaires consacrées aux civilisations persane, indienne, chinoise et japonaise y ont également une longue histoire. Plongeant profondément aux origines de l'homme, de sa pensée et de ses façons de voir et d'interpréter la nature, notre institution a également créé très tôt des chaires dédiées à l'enseignement de la préhistoire et de l'anthropologie. Dans de nombreux cas, le Collège a joué un rôle de précurseur au sein du monde académique français et même international, créant certaines de ces chaires avant que leur enseignement ne se développe ailleurs. Inversement, il s'est donné comme mission de maintenir en son sein des disciplines qui, par manque d'étudiants ou de débouchés professionnels, voient leur enseignement s'éteindre ou se raréfier à l'université. Les chaires qui se sont ainsi succédé dans tous ces champs de la connaissance sur l'homme ont accumulé des collections exceptionnelles de livres, de manuscrits, de papyrus, de tablettes et d'artefacts qui sont autant d'incalculables objets d'études pour les chercheurs du monde entier.

Lorsque le Collège de France s'est vu attribuer, dans les années 1970, un ensemble imposant de bâtiments ayant appartenu à l'École Polytechnique rue du Cardinal Lemoine, certaines de ces chaires qui se trouvaient à l'étroit dans le site historique de la place Marcellin-Berthelot, y ont déménagé avec leurs équipes de recherche. Il s'est ainsi créé un centre d'étude des civilisations d'une qualité scientifique et d'une richesse uniques au monde, regroupant plus de deux cents chercheurs, administratifs et techniciens, avec quatorze bibliothèques spécialisées totalisant dix-sept kilomètres de rayonnages. Quarante ans plus tard, il est devenu évident que le site demande à être rénové de façon radicale. Il faut le mettre aux nouvelles normes de sécurité, et améliorer son organisation et les conditions de travail de son personnel et de ses visiteurs. Les travaux initiaux entrepris pour adapter les locaux de l'École Polytechnique n'ayant pu dégager une vision cohérente

d'ensemble, il s'agit notamment de repenser la communication entre les différents bâtiments du site et de la rendre plus pratique et plus fluide. L'accueil des étudiants, des lecteurs et des chercheurs doit être repensé, ainsi que l'harmonisation des espaces dédiés aux bureaux des chercheurs et aux bibliothèques. Pour mener à bien cette rénovation, le Collège de France vient de lancer une grande opération dans le cadre du Plan Campus. Son financement est partiellement assuré par l'État mais doit également faire appel à des ressources que l'institution s'est engagée à lever sur ses fonds propres et sur ceux qu'elle pourra obtenir de collectivités publiques ou du mécénat privé.

Un projet architectural ambitieux se dessine ainsi, qui vise à faire du site Cardinal Lemoine un grand Institut des civilisations, offrant à l'horizon 2018 à ses professeurs, à ses chercheurs et à son personnel technique et administratif, des conditions de travail d'une qualité comparable à celles dont leurs collègues bénéficient dans les plus prestigieuses institutions à l'étranger. Le Pr Thomas Römer détaille dans ce numéro (p. 46-47) ce qu'est l'ambition du Collège de France pour cet Institut, dont le rayonnement devrait attirer à Paris encore plus de chercheurs venant du monde entier. Dans les mois qui viennent, la Lettre du Collège informera ses lecteurs des progrès de l'opération et leur présentera, dès qu'il sera définitif, le plan d'ensemble de l'Institut rénové.

À un moment où les universités et les établissements de recherche souffrent en France et en Europe de moyens financiers limités par la crise économique, une opération immobilière de cette ampleur n'est pas simple à mener et met le Collège de France face à des choix budgétaires difficiles. L'Assemblée des Professeurs a cependant estimé que la réalisation de ce projet devait être une priorité pour notre institution. La crise que le monde vit actuellement n'est en effet pas simplement de nature économique. C'est également une crise de civilisation et des valeurs, comme les événements récents tragiques l'ont souligné. La mémoire des mondes anciens sur lesquels notre histoire s'est construite constitue un patrimoine culturel essentiel et fragile, attaqué, parfois saccagé, par des formes d'obscurantisme et de barbarie que l'on croyait révolues. L'étude des civilisations et des croyances dans toutes leurs diversités est plus que jamais nécessaire pour comprendre où va le monde et pour nous aider à esquisser des pistes vers un avenir moins sombre. L'Institut des civilisations du Collège de France rénové sera mieux à même de répondre à ces missions essentielles. ■

Pr Serge HAROCHE
Physique quantique,
Administrateur du Collège
de France

